

Les écrivains publics à l'honneur sur France 5

Le 11 octobre 2011 à 21 h 35 sera diffusé sur France 5 un documentaire intitulé : « Profession : écrivain public » (durée 52 mn)
La réalisatrice Patricia Bodet a répondu à nos questions.

Patricia Bodet a réalisé de nombreux reportages pour la télévision, entre autres : Orange amère (l'histoire des salariés de France Télécom depuis les premiers suicides en 2009), diffusé sur France 5 ; Résistance (l'histoire de la Résistance en France pendant la Seconde Guerre mondiale), diffusé sur France 2 et France 5 ; et Écoles en France (le constat de l'éducation en France), diffusé sur France 2.

Elle s'est intéressée une fois de plus à un sujet très humain : la profession d'écrivain public. À travers le quotidien de sept professionnels en activité, elle a dressé un portrait du métier, très éloigné du scribe qui rédige des lettres pour les analphabètes.

Comment est née l'idée de ce documentaire consacré à la profession d'écrivain public ?

J'ai assisté à la représentation d'une pièce de théâtre de Juliet O'Brien intitulée L'écrivain public. Le thème m'a plu et j'ai trouvé qu'il pouvait être intéressant d'aller plus loin et éventuellement de réaliser un reportage sur le sujet. En faisant des recherches sur internet, je me suis aperçue qu'ils étaient très nombreux à exercer et que la profession méritait donc un éclairage.

Dans le reportage, vous suivez sept écrivains publics. Qui sont-ils et sur quels critères les avez-vous sélectionnés ?

J'ai fait des recherches sur internet et j'en ai contacté un certain nombre. Ensuite, en fonction de ce qu'ils me proposaient, de leurs possibilités et de leur implantation, j'en ai sélectionné sept. Je les ai filmés en situation de travail, avec leurs clients. J'ai voulu éviter de présenter un catalogue de leurs prestations tout en montrant les différentes facettes du métier. Ainsi, l'un effectue des interventions dans une prison, l'autre dans une maison de retraite, un autre rédige des biographies...

Avez-vous appris des choses sur ce métier ?

Oui, surtout que l'écrivain public n'était plus du tout le scribe des temps anciens qui ne travaillait que pour les personnes illettrées ! J'ai aussi découvert un métier d'une grande utilité publique.

Le spectateur sera-t-il surpris ? Découvrira-t-il les facettes d'une profession qu'il croit connaître mais ne connaît finalement pas ?

Oui, je le pense, car lorsque je parlais de ce reportage à mon entourage, on me disait : "Ah bon, c'est un métier qui existe encore ? Mais pour les analphabètes ?" Non, non ! Pas du tout ! C'est un vrai métier qui rend des tas de services et pas seulement à ceux qui sont analphabètes.

Quelles sont les particularités de cette profession ?

La diversité de ses prestations qui sont méconnues.

Quel message avez-vous souhaité faire passer à travers votre reportage ?

J'espère, après ce film, que les gens contacteront plus facilement ces professionnels et sans ressentir honte. On ne fait pas appel à eux parce qu'on ne sait pas écrire. Il n'est pas toujours évident de trouver les mots justes. Ces écrivains portent un regard extérieur sur la situation, mettent une distance et reformulent avec des mots adaptés.

Les écrivains publics rencontrés vous ont-ils séduits ? Si oui, pourquoi ?

Oui, totalement ! Je les ai trouvés très humains, très professionnels et capables d'une grande écoute. Ce sont les qualités nécessaires pour être un bon écrivain public : ne pas juger et savoir retranscrire fidèlement la demande. Dans le reportage, certaines situations sont très touchantes. Par exemple lorsqu'un écrivain remet le récit final à la famille dont il a écrit l'histoire. C'est une scène chargée d'émotion.

D'après vous, est-ce un beau métier et si oui, pourquoi ?

Oui, c'est un beau métier, utile et intéressant, qui méritait d'être mis en lumière.

Remarque : le reportage s'est intéressé principalement aux prestations envers les particuliers. Il faut rappeler que l'écrivain public peut également offrir des services de communication écrite aux entreprises et aux collectivités.

Tous droits réservés Sophie Ascenci.
Demandez l'autorisation de l'auteur
avant toute reproduction sur Internet
ou dans la presse traditionnelle.